

# COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

---

## DÉLIBÉRATION N° CB 17-18 DU 6 DÉCEMBRE 2017

### relative aux élections des vice-présidents du comité de bassin Seine-Normandie

Le comité de bassin Seine-Normandie,

- Vu l'article D213-19 III du code de l'environnement modifié par le décret n° 2017-951 du 10 mai 2017 relatif aux comités de bassin ;
- Vu le règlement intérieur du comité de bassin approuvé par délibération n° CB 17-15 du 6 décembre 2017 ;
- Vu le dossier du comité de bassin du 6 décembre 2017.

### DÉLIBÈRE

#### Article unique :

Sont élus vice-présidents du comité de bassin :

Pour le sous-collège des usagers non professionnels :

Sylvie BARBIER

Pour le sous-collège des usagers professionnels de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche, de l'aquaculture, de la batellerie et tourisme :

Olivier DAUGER

Pour le sous-collège des usagers professionnels du secteur industriel et de l'artisanat :

Christian LECUSSAN

La Secrétaire  
du comité de bassin

  
Patricia BLANC

Le Président  
du comité de bassin

  
François SAUVADET